

SEANCE DU 30 JUIN 2025

Convocation du **24/06/2025**

Publication le **03/07/2025**

Conseillers en exercice : **43**

Présents : **32**

Quorum : **22**

L'an Deux Mille Vingt Cinq, Le Trente Juin à 18 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à l'Espace des Libertés, Salle Stéphane Hessel, sous la présidence de Monsieur Gérard GAZAY, Maire.

N° **50_300625**

**OBJET : ENFANCE,
EDUCATION, JEUNESSE ET
ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR**

Approbation du
renouvellement du dispositif
d'aide aux transports
scolaires 2025-2026.

PRESENTS :

Monsieur Gérard GAZAY, Monsieur Alain ROUSSET, Madame Sophie AMARANTINIS, Monsieur Vincent RUSCONI, Madame Danielle MENET, Monsieur Pascal AGOSTINI, Monsieur Philippe AMY, Madame Geneviève MORFIN, Monsieur Andre LEVISSE, Madame Stéphanie HARKANE, Monsieur Yoann LEANDRE, Monsieur Léo MOURNAUD, Monsieur Jean-Bernard LOUIS, Madame Julie GABRIEL, Madame Irène DUPLAN, Monsieur Patrice JARQUE, Monsieur Laurent GUEDJ, Madame Brigitte AMOROS, Madame Magali ROUX, Monsieur Franck-Clément CHAMLA, Madame Faustine THIBAUD, Monsieur Jérémy PANGOURASSOU, Monsieur Zarick KOURICHI, Madame Dominique BENASSAYA-NIVET, Monsieur Denis GRANDJEAN, Madame Clémentine FARDOUX, Madame Joëlle MELIN, Monsieur Yves PERRIN-TOININ, Monsieur Matthieu HERMANT, Monsieur Marc ZANARINI, Monsieur Jean-Pierre SQUILLARI, Madame Régine-Brigitte NIETO formant la majorité des membres en exercice.

EXCUSES :

Madame Hélène JULIEN-TRIC (donne pouvoir à Madame Irène DUPLAN), Madame Monique MOISE-HIRMAN (donne pouvoir à Madame Danielle MENET), Madame Cécile BOURGUIGNON (donne pouvoir à Monsieur Andre LEVISSE), Monsieur Jérémy COETTO (donne pouvoir à Monsieur Jérémy PANGOURASSOU), Monsieur Arthur SALONE (donne pouvoir à Monsieur Jean-Pierre SQUILLARI), Madame Magali GIOVANNANGELI (donne pouvoir à Madame Clémentine FARDOUX), Monsieur Alexandre LATZ (donne pouvoir à Monsieur Yves PERRIN-TOININ), Monsieur William MIROUX (donne pouvoir à Madame Magali ROUX), Madame Valérie BOISSON (donne pouvoir à Madame Dominique BENASSAYA-NIVET), Madame Mathilde METCHÉ-BARTHELEMY (donne pouvoir à Madame Sophie AMARANTINIS)

ABSENTS :

Madame Jeannine LEVASSEUR

Monsieur Zarick KOURICHI a été élu(e) Secrétaire.



Délibération n°50_300625 du Conseil Municipal du lundi 30 juin 2025 (suite)

Monsieur Zarick KOURICHI rapporte :

En 2018, la Métropole Aix-Marseille-Provence, compétente en matière de transport, a mis en place un « Pass Scolaire Métropolitain » proposant un lissage des tarifs des abonnements afin d'harmoniser la tarification du transport scolaire sur l'ensemble de son territoire générant ainsi une augmentation tarifaire pour certaines familles.

Dès lors, la Ville d'Aubagne a apporté son soutien aux familles subissant cette hausse tarifaire par une participation financière au transport scolaire des collégiens et lycéens scolarisés hors Aubagne.

Depuis 2024, malgré la non reconduction de l'aide de la Métropole, la Ville a souhaité reconduire sa politique d'aide au transport scolaire par sa réinscription dans la convention de transport de la Métropole pour la totalité du montant de l'abonnement des familles.

Une fois par an, en fin d'année scolaire, un titre exécutoire sera émis par la Métropole afin que la Ville s'acquitte du montant de sa participation.

Type d'Abonnement	Montant en € de Prise en Charge par la Commune année scolaire 2025/2026
PASS SCOLAIRE SANS RTM y compris Pass Cartreize	
Abonnement Annuel CARTREIZE	60
Abonnement Annuel CARTREIZE Boursier	30
Abonnement Annuel CARTREIZE CMUC	30
Abonnement Annuel CARTREIZE Famille Nombreuse	48
PASS SCOLAIRE AVEC RTM y compris Pass Cartreize	
Abonnement Annuel CARTREIZE avec RTM	220
Abonnement Annuel CARTREIZE Boursier avec RTM	110
Abonnement Annuel CARTREIZE CMUC avec RTM	110
Abonnement Annuel CARTREIZE Famille Nombreuse avec RTM	176

Accusé de réception en préfecture
013-211300058-20250630-300625_50-DE
Reçu le 03/07/2025
Signé par CN=Gérard GAZAY,serialNumber=195447GQM268,givenName=Gérard,SN=GAZAY,T=Maire,OU=0002 211300058,2.5.4.97=#0C0F4E545246522D323131333030303538,O=COMMUNE D AUBAGNE,C=FR
03/07/2025



Délibération n°50_300625 du Conseil Municipal du lundi 30 juin 2025 (suite)

Cette délibération propose la reconduction de la participation de la Ville aux frais d'abonnement de transport scolaire des familles aubagnaises dont les enfants collégiens et lycéens sont scolarisés sur le territoire métropolitain.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Entendu l'exposé du rapporteur,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

CONSIDÉRANT l'intérêt pour la Ville de renouveler ce dispositif d'aide en direction des familles aubagnaises,

VU l'examen en Commission Municipale,

Après en avoir délibéré, DÉCIDE :

ARTICLE 1^{er} : de RECONDUIRE l'aide au transport scolaire pour les collégiens et lycéens aubagnais au titre de l'année scolaire 2025/2026 ;

ARTICLE 2 : de PROCEDER au paiement des sommes dues à la Métropole pour un montant correspondant aux différents types d'abonnements, soit environ 44.000 euros ;

ARTICLE 3 : d'INSCRIRE les crédits correspondants sur le budget 2026 pour l'année scolaire 2025/2026.

ADOpte A L'UNANIMITE

POUR EXTRAIT CONFORME

Gérard GAZAY
Maire

Accusé de réception en préfecture
013-211300058-20250630-300625_50-DE
Reçu le 03/07/2025
Signé par CN=Gérard GAZAY,serialNumber=195447GQM268,givenName=Gérard,SN=GAZAY,T=Maire,OU=0002 211300058,2.5.4.97=#0C0F4E545246522D323131333030303538,O=COMMUNE D AUBAGNE,C=FR
03/07/2025

